

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 581

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 581 26 février 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi
Victor Ruffly

La filière turque

Le Parlement helvétique est prié d'approuver un crédit de 35 millions de francs à la Turquie, remboursable en vingt-cinq ans sans intérêts, et lié à la livraison de biens et de services suisses. Cela s'appelle de l'aide économique.

Parallèlement le Conseil fédéral, c'est de sa compétence, a décidé, toujours «en faveur» de la Turquie, d'un crédit de 25 millions, aux conditions du marché, remboursable en sept ans. Cela s'appelle de l'aide monétaire.

Ce double prêt s'inscrit dans le cadre d'une vaste action de l'Organisation de coopération et de développement économique et du Fonds monétaire international pour soutenir la Turquie défaillante. Ce pays a bénéficié d'une aide importante depuis 1950, ce qui ne l'empêche pas de connaître un déficit budgétaire croissant, une inflation galopante et un chômage impressionnant; sans compter que sa dette extérieure, aujourd'hui, se monte à 39 milliards de francs.

La Turquie doit donc économiser: contrôle des salaires et libération des prix, qui touchent au premier chef, c'est classique, les plus déshérités de ses citoyens. Les experts appellent ça une politique économique orthodoxe.

Mais la Turquie doit aussi dépenser pour rester un bon client des pays développés de l'OCDE et un débiteur «solvable». D'où les deux aides suisses en question. Les entreprises et les banques qui se sont engagées à la légère, tentées par des profits intéressants, peuvent donc compter sur leurs Etats respectifs pour arranger la situation: dans ces cas-là, le fameux slogan «moins d'Etat, plus de liberté» n'a plus cours.

Pas question dans cette affaire de qualité du développement et des besoins de la population: ce sont les généraux turcs qui s'en occupent avec l'aide du FMI. D'ailleurs, sur les 35 millions prévus au titre de l'aide économique, 20 ont été piqués au budget de la coopération technique... Par pudeur, on ne parlera pas du rôle de la Turquie au sein de l'OTAN.

SATELLITES ET CIE

Rien de nouveau sous les orbites

Il y a seulement quatre ou cinq mois, il n'y avait pas une minute à perdre: la décision d'accorder une concession à la société Tel-Sat SA pour une diffusion par satellite ne pouvait souffrir d'aucun retard. Soit le feu vert était donné pour l'automne et alors le projet «suisse» avait une chance de prendre de vitesse des concurrents étrangers prêts à arroser le sol sacré de la patrie d'ondes pernicieuses.

SUITE AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Rappel

Un bulletin vert a été encarté dans tous les exemplaires de cette livraison 581.

Que ceux d'entre nos amis et abonnés qui ont déjà renouvelé leur abonnement pour l'année en cours ne s'indignent pas et qu'ils veuillent bien recevoir nos plus plates excuses: ce petit rappel ne leur est pas destiné; ce n'est qu'une façon (économique, osons le dire) de nous adresser à ceux qui ne nous ont pas encore fait signe et de leur demander de nous donner de leurs nouvelles le plus rapidement possible (pour mémoire, le prix de l'abonnement n'a pas changé: Fr. 48.— pour un an)!
Merci à tous!